

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	CAS en Creative Leadership	
Orientation	–	
Titre du module	Stratégies de communications créatives	
Code	CAS CL 3	DDI303131FE26
Type de formation	CAS	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	2	
Prérequis	Aucun	
Langue	Anglais	
Lieu	ECAL (en présentiel) / en ligne	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module met l'accent sur l'élaboration d'un plan de communication adapté à une audience. Les participant·es acquièrent des outils et des méthodes pratiques permettant d'améliorer la visibilité des projets dans divers médias, y compris les relations avec la presse, les influenceurs et les réseaux sociaux. Le programme encourage en outre la création de profils spécifiques au contexte, afin d'amplifier l'impact de la communication, que ce soit par le biais de conférences, de salons professionnels ou de mises à jour sur les réseaux sociaux. Enfin, il permet d'élargir les connaissances des participant·es sur les questions de diversité, d'inclusion et de durabilité.
Contenu et formes d'enseignement	Le module <i>Stratégies de communications</i> créatives allie cours théoriques, ateliers, discussions de groupe et études de cas. Suivant une approche de la communication et des relations publiques propres à l'industrie du design, il forme les participant·es aux manèges d'outils de communication contemporains : plan de communication 360°, relations presse, stratégie digitale, marketing d'influence. En s'appuyant sur l'accès privilégié à des expert·e·s de l'industrie, les participant·es apprennent à promouvoir un projet de manière stratégique et ciblée, grâce à une compréhension approfondie de l'implication de l'image et de l'identité de marque dans le monde du design. Le programme offre également des opportunités d'inspiration à travers le dialogue et l'échange avec des professionnel·les des domaines du design et de la communication.
Formes d'évaluation et de validation	Au terme du module, le·la participant·e présente un travail personnel, en français ou anglais, centré sur l'application dans sa propre pratique des compétences et connaissances qui lui ont été transmises durant le cours. Le travail est discuté au préalable avec l'enseignant·e principal·e. Pour l'obtention des crédits, l'appréciation « acquis » doit être attribuée au travail personnel. La participation à au moins 80% des cours est également requise.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible, selon des modalités à définir avec la responsable de module. Pas de répétition possible après avoir remédié le module.
Enseignant·e·s	Romain Casella & intervenant·es

Responsable module	Daphna Glaubert		
Descriptif validé le	15 septembre 2026	Par	Daphna Glaubert